

**Projet TTT (Textes théoriques sur la traduction/ Theoretical Texts on Translation)**  
**Prismes EA 4398 – Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3**

**Call for Papers/ Appel à communications/ articles : Colloque TTT 12-13 juin 2015**

Quand les traducteurs prennent la parole : postures théoriques, mises en pratique et résonances / Translators on Translating: Theoretical Views, *Praxis* and Resonances

(Scroll down for English version)

Dans le prolongement de la journée d'étude organisée en novembre 2013 à l'université de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3, ce colloque international s'intéressera aux préfaces des traducteurs et, plus généralement, au paratexte produit par ceux-ci afin de présenter, justifier et/ou expliquer leur travail. L'accent sera mis sur les rapports entre le paratexte et la réalité des pratiques traductives ou de l'activité d'écriture propres à ces traducteurs.

Quand les traducteurs prennent la parole, c'est souvent pour laisser résonner leur propre voix et détailler leur projet traductif. On pourra donc mettre la posture revendiquée par les traducteurs à l'épreuve de la *praxis*. Leur prise de position théorique se fonde-t-elle véritablement sur leur pratique ? Le discours théorique précède-t-il, au contraire, une éventuelle mise en pratique ? L'on s'interrogera alors sur l'impact d'une telle prise de position — presque un manifeste — chez d'autres traducteurs et sur l'apport en termes de traductologie.

Parfois la position affichée vient contredire les stratégies concrètes mises en œuvre. S'agit-il pour autant d'une imposture ? Les traducteurs cherchent-ils à se protéger d'éventuelles réactions négatives ou critiques ? Affirment-ils leur attachement à la *doxa* pour mieux la subvertir dans leur pratique ? A l'inverse, revendent-ils parfois une position marginale, innovante, dont ils ne trouvent pas les modalités pratiques au moment où ils s'attellent à la traduction ? Quels critères utiliser pour comparer théorie et pratique ? Comment déterminer si le décalage éventuel n'est pas un simple effet d'optique dû à notre incapacité à mettre à distance nos critères actuels ?

Dans le cas des écrivains traducteurs, est-ce le traducteur écrivain qui s'exprime ou l'écrivain traducteur ? Les positions défendues résonnent-elles dans les œuvres de ces écrivains ? L'activité traduisante et la réflexion traductologique leur permettent-elles de modifier leur travail, voire de renouveler leur écriture ?

Les préfaces de traducteurs sont aussi le lieu où un contrat de lecture s'établit. En quoi la lecture d'un texte traduit est-elle différente de celle d'un original ? Appelle-t-elle à un contrat de lecture autre ?

Les propositions porteront sur des préfaces — ou autres écrits paratextuels — de traductions anciennes ou contemporaines rédigées par des traducteurs. L'une des langues de travail doit être le français ou l'anglais (traduction d'un texte anglais en français, d'un texte chinois en anglais...). Une publication dans une revue à comité de lecture est prévue pour les articles retenus.

Les propositions (400 mots maximum) sont à envoyer avant le 31 janvier 2015, conjointement à :

Isabelle Génin ([isagenin@club-internet.fr](mailto:isagenin@club-internet.fr))

Jessica Stephens ([jessica.stephens@univ-paris3.fr](mailto:jessica.stephens@univ-paris3.fr))